

L'exemple le plus frappant de l'exercice de ces pouvoirs extraordinaires, se présente dans la cause de Heckenberger, trouvé coupable d'infanticide.

Colville conseilla aux jurés, au cas où ils rendraient un verdict de coupable, de le recommander à la clémence de la cour, ce qu'ils firent.

Colville dit alors, que tant qu'à lui, il ne pouvait rendre que la sentence indiquée par la loi en pareil cas, et il le condamna à être pendu. Caldwell prit aussitôt la parole à son tour et s'adressant au prisonnier : " En vertu des prérogations que je possède comme " gouverneur d'Assiniboia, je commue la sentence de mort qui vient " d'être prononcée contre vous, en deux ans de prison."

Quelques années plus tard, un nommé John Desmarais, trouvé coupable d'avoir poignardé à mort un sauvage, dans le magasin du fort Garry, fut moins heureux. Il fut condamné le 17 août 1866 et exécuté le 4 septembre suivant.

La cour ne ménageait pas les indigènes d'ordinaire.

L'un d'eux qui avait reçu des avances de la Compagnie, ayant négligé de payer son compte et ne pouvant trouver de caution, fut emprisonné le 21 mai 1861.

Les accusés avaient le droit d'exiger six jurés parlant leur langue. Ce privilège ne fut jamais disputé.

Les appels des décisions des juges de district à la cour générale étaient peu nombreux. Le premier appel ne date que du 17 février 1852. La nature des procès était naturellement en rapport avec les conditions de vie et les usages du pays. Les chevaux laissés en liberté hivernaient partout dans les *îles de bois* des prairies.

Au printemps, quand le moment de partir pour la chasse arrivait, chacun se mettait en quête de ses chevaux. Il n'était pas toujours facile de les reconnaître. De là des disputes qui se réglaient en cour.

Les fiers chasseurs de prairie étaient très sensibles sur le point d'honneur. La moindre parole, qui pouvait jeter du soupçon sur leur réputation, les jetait hors d'eux-mêmes. Il fallait obtenir une réparation.

Aussi les poursuites pour diffamation de caractère au sujet de paroles souvent insignifiantes, sont assez nombreuses. Dans la plupart des cas, le demandeur réussissait à obtenir un verdict de quelques chelins de dommage.

Les causes qui occupent le plus souvent l'attention de la cour sont pour avoir :